

## DÉCHETS

# COLLECTE DES DÉCHETS découvrez le nouveau calendrier 2017



La collecte des sacs jaunes est réalisée sur votre commune tous les 15 jours. Retrouvez toutes les dates de collecte 2017 dans le calendrier encarté de ce numéro d'Erdre & Gesvres Actualités. Un outil indispensable à conserver !

Ne tenez plus compte de l'information (paire/impaire) figurant sur certains autocollants de bac à ordures ménagères. Le calendrier de collecte 2017 est téléchargeable [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)

## Le saviez-vous?

Un calendrier par commune disponible en téléchargement sur [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)

## URBANISME

# PLUI : une nouvelle étape s'enclenche avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Vous avez été plus de 250 à participer aux réunions publiques et ateliers de travail thématique pour vous exprimer sur le portrait de notre territoire et faire part de vos suggestions en matière de déplacement, d'environnement, d'économie, de commerce et d'habitat. Fort de ces éléments, des orientations se dessinent pour construire l'avenir de notre territoire d'ici 2030. Une deuxième étape s'enclenche aujourd'hui avec l'élaboration du PADD. Un document qui donnera les grandes orientations en matière d'aménagement, d'équipements, de protection des espaces naturels. Il servira de socle commun à tous les programmes

d'aménagement sur Erdre & Gesvres. Là aussi, la concertation sera au coeur du PADD. Il sera présenté à tous les habitants en début d'année 2017.

### Une demande sur votre terrain ?

Toute demande individuelle doit être faite par écrit (courrier ou E-mail) et adressée à la Communauté de Communes (ou en Mairie). Il n'est pas nécessaire de renouveler une demande déjà adressée. Elle sera examinée le moment venu durant l'élaboration du PLUI.

Plus d'infos, contactez le 02 28 02 25 22, [plui.cceg.fr](http://plui.cceg.fr) - [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

## Prochaine collecte des piquants coupants

Cette collecte concerne uniquement les particuliers en automédication. Les déchets dits «piquants coupants» (seringues, lancettes...) sont des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses qui nécessitent une prise en charge adaptée.

Ces déchets doivent être conditionnés dans des boîtes jaunes spécifiques disponibles en pharmacie sur présentation d'une ordonnance justifiant d'un traitement en automédication.

La collecte s'effectue chaque trimestre en déchèterie. La prochaine collecte aura lieu du samedi 17 au samedi 24 décembre, aux horaires d'ouverture des déchèteries de Grandchamp-des-Fontaines, Nort-sur-Erdre et La Primais à Notre-Dame-des-Landes.



## La collecte de la ferraille

La collecte de la ferraille a lieu à des dates fixes dans toutes les déchèteries d'Erdre & Gesvres. Repérez-vous grâce au planning des dates de collecte téléchargeable sur [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr). Le planning 2017 sera en téléchargement à partir de décembre. La ferraille n'est pas acceptée en dehors de ces dates de collecte.

Les collectes ont lieu le mercredi ou le samedi. Attention : jusqu'à 16h30 les mercredis et 12h les samedis. Vous pouvez aussi apporter votre ferraille auprès d'entreprises de récupération et de recyclage des métaux qui acceptent les particuliers et ainsi obtenir directement une rémunération (cf. pages jaunes).

Plus d'infos [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)